

A propos de la lutte contre les dérives religieuses en France : réflexions et propositions de création d'un comité de censure

Réflexions et Bases pour une Proposition de Loi visant à examiner la conformité, des textes fondateurs des différents mouvements philosophiques et religieux, aux principes fondamentaux des Droits de l'Homme

Le 28 juin 2006, en France, un vote à l'Assemblée Nationale décidait la création d'une commission d'enquête relative à l'influence des mouvements à caractère sectaire, et aux conséquences de leurs pratiques sur la santé physique et mentale des mineurs.

Belles intentions en vérité, mais que se passe-t-il dans les faits ?

Sur la chaîne de télévision parlementaire, LCP, qui propose des extraits des réunions de cette commission, nous assistons à un lynchage médiatique des groupes philosophiques minoritaires.

Ces groupes, dont fait partie le Mouvement Raélien, sont mis en accusation sans avoir la possibilité de répondre aux calomnies dont ils sont victimes.

L'instruction se fait uniquement à charge sans que les intéressés mis en cause puissent faire connaître leur point de vue.

Il existe une distance sidérale entre la réalité vécue au sein des minorités spirituelles et les clichés de la propagande anti-secte.

Le lobby anti-secte mène une stratégie de terrorisme intellectuel fondée sur la rumeur et la délation. Cette stratégie vise à discriminer des comportements et des idées jugés hérétiques parce que non conformes à la " pensée unique " du " religieuxement correct ". Derrière cette campagne se cache en fait un combat idéologique d'arrière-garde contre un vaste mouvement planétaire de renouveau spirituel. Les dérives réelles ou supposées d'une poignée de groupes sont un prétexte pour diaboliser tout un courant d'idées et de pratiques nouvelles ainsi que pour bloquer toutes les alternatives possibles dans les domaines culturels, spirituels et thérapeutiques.

Les députés membres de cette commission nationale semblent oublier qu'ils ne sont jamais que les représentants de leurs électeurs ; cela ne leur donne aucune compétence particulière pour traiter de problèmes aussi complexes que ceux des minorités philosophiques et religieuses, pour lesquels ils seraient bien avisés de tenir compte de l'avis de spécialistes de ces questions, tels que : sociologues, psychothérapeutes, philosophes et historiens des religions.

Une des spécificités du régime démocratique, est de protéger les faibles contre la puissance des forts et les minorités par rapport au poids de la majorité. Le démocrate véritable n'est-il pas celui qui est capable de se battre pour donner le droit à son adversaire de s'exprimer ?

La persécution systématique des minorités spirituelles à laquelle nous assistons depuis quelques années remet en cause les fondements même de l'État de droit.

L'intensité de la chasse aux sectes est un phénomène typiquement français, dont le sens dépasse de très loin la sphère du spirituel. La chasse aux sectes est un catalyseur qui révèle les forces de résistance à l'innovation et à la diversité qui font de la France, selon nombre d'observateurs étrangers, une société bloquée.

Une fois encore, suite à l'enquête menée en septembre 2005, notre pays vient d'être dénoncé par le rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de religion ou de croyance.

Bien que la loi de 1905, de séparation de l'Église et de l'État, garantisse en principe le droit fondamental à la liberté de religion ou de croyance, le rapporteur rappelait que « dans certaines circonstances, l'interprétation sélective et l'application rigide de ce principe a fonctionné aux

dépens » de la liberté de religion. Il complétait en disant que « la politique du gouvernement peut avoir contribué à un climat de suspicion et d'intolérance générale » envers des groupes religieux répertoriés comme « sectes » dans un rapport parlementaire de 1995.

Nous, membres du Mouvement Raëlien, souhaitons élargir la réflexion et proposons la création d'un comité de censure des écrits religieux du monde entier, car il est temps de prendre vraiment en considération tous les écrits religieux dans ce qu'ils peuvent contenir de dangereux pour l'être humain et parfois de le pousser au suicide.

Nous insistons pour que tous les écrits religieux soient examinés et pas seulement ceux des sectes et des minorités philosophiques.

Il ne devrait y avoir qu'une religion qui devrait être la religion des religions sur la Terre : celle des Droits de l'Homme, et toutes les religions dont les écrits ne respectent pas ces Droits de l'Homme devraient être interdites.

La lecture des écrits chrétiens, des écrits musulmans, de la Bible ou du Coran, montre des textes qui contiennent des incitations au racisme, à l'intolérance, à la violence.

Censurons les grands écrits et les petits ! Il ne faut pas faire deux poids et deux mesures. Il faut que tous les écrits soient revus honnêtement. Et quant aux religions qui n'acceptent pas de censurer elles-mêmes leurs écrits contenant des encouragements à des actions contraires aux Droits de l'Homme, qu'elles soient purement et simplement interdites.

Cette règle de censure s'adresse à tout mouvement religieux, qu'il soit majoritaire ou minoritaire. Il est inadmissible que, sur Terre, il y ait des écrits encourageant la discrimination religieuse, raciale, sexuelle, la violence et l'inconscience.

Assez d'inégalités, tout le monde doit être au même niveau, le respect des Droits de l'Homme est pour tous.

Les Raëliens sont des adultes convaincus que l'humanité est le fruit d'une création scientifique réalisée par des hommes venus du ciel, les Elohim de la Bible.

Notre but est d'accueillir dans une ambassade terrestre ceux que nos ancêtres incultes ont pris pour un ou des dieux. Nos valeurs principales sont l'amour des différences, l'absolue non-violence, le respect des autres et la responsabilisation.

Alors, à quand un comité de censure patronné par l'ONU et par le comité international des Droits de l'Homme ? La France s'honorerait de prendre l'initiative dans ce domaine et pourrait dès aujourd'hui œuvrer utilement pour l'apaisement des passions et l'atténuation des intégrismes fussent-ils quelquefois laïques.

Aussi aujourd'hui par cette dernière, nous Raëliens, posons à votre groupe parlementaire et à vous-même la question suivante : « *Etes-vous prêt à déposer une proposition de loi ordonnant de passer au crible des Droits de l'Homme, les dogmes et les écrits religieux de toutes religions confondues (majoritaires ou minoritaires) en France ?* »

Nous aimerions connaître votre réponse.

Les Raëliens de France

<http://www.coordiap.com/Document/Anomalies%20d%27une%20Commission%20parlementaire.pdf>

Téléchargez gratuitement les livres de Raël sur rael.org

Le Mouvement Raëlien, religion athée, est la plus importante organisation non lucrative relatant l'existence d'une Civilisation extra-terrestre, créatrice de la vie sur terre grâce à la maîtrise de l'ingénierie génétique. Il compte 60.000 membres dans 86 pays qui s'unissent pour diffuser les messages donnés à RAËL par ces êtres venus de l'espace et appelés ELOHIM dans la Bible originelle. Leur objectif est de construire une ambassade qui accueillera ces extra-terrestres et aussi de propager des valeurs de paix et de non-violence. Le Mouvement Raëlien secoue le monde avec sa philosophie politiquement incorrecte et non conformiste.